

ÉDITORIAL
JEAN-PAUL
BOMBAERTS**Les travailleurs belges les plus taxés au monde**

Pressés comme des citrons

Avant même que ne démarre la Coupe du monde, la Belgique est déjà championne du monde, mais pas de football... Là où notre pays n'a pas d'adversaire à sa mesure, c'est lorsqu'il s'agit de ponctionner les gens qui travaillent. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) vient encore une fois de mettre le doigt sur ce douloureux constat.

Les travailleurs en Belgique continuent d'être pressés comme des citrons. Pour une famille standard, c'est-à-dire deux enfants et deux salaires, le coin fiscal (le total des impôts versés par les salariés et leurs employeurs) est de 46,2% du coût salarial total. L'Allemagne (42,7%), la France (42,2%) et l'Italie (41,5%) suivent à bonne distance. Quant au travailleur sans enfant, il est carrément plumé par le fisc, qui lui soutire 53,7%. Sans parler de la quasi-

absence de progressivité, puisqu'on est taxé au taux marginal à partir de 39.000 euros brut.

Le tax shift, c'est comme manœuvrer un tanker pour le faire changer de cap. Une opération qui exige prudence et doigté.

Alors, où est ce tax shift tant vanté par le gouvernement? Rassurez-vous, il arrive, mais par phases. En vitesse de croisière, à partir de 2019, il doit permettre à un salarié sur deux de gagner 100 euros net en plus par mois. Pourquoi si tard? Parce

que l'opération n'est pas une mince affaire, vu la masse de personnes concernées. C'est un peu comme manœuvrer un tanker pour le faire changer de cap. Une opération qui requiert prudence et doigté mais qui, si elle est bien exécutée, peut relancer l'activité et créer de l'emploi. Et comme il s'agit d'un shift, il faut aussi trouver des recettes compensatoires. Et là, chacun sort les crocs pour défendre sa niche fiscale ou quelque autre acquis: l'exonération des plus-values sur actions, le régime de la branche 23, l'exonération partielle des livrets d'épargne, l'absence de mise à jour des revenus cadastraux, l'absence de taxation des loyers, se faire rémunérer par sa société de management. Sans oublier la péréquation des pensions publiques, la bonification des années d'études, la défiscalisation du carburant pour avions ou encore le scandale des certificats verts. Autant de tabous qui empêchent une normalisation de la taxation sur le travail.